

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 17 décembre 2024

Délibération
n° 206-2024
Point 4.12

Point 4.12 de l'ordre du jour

Tarif DU Relier, porté pédagogiquement par la faculté des langues

EXPOSE DES MOTIFS :

Le DU Relier est une adaptation du DU d'études françaises réservée aux étudiants ayant le statut de réfugié, de demandeur d'asile, ou dont la situation spécifique se rapproche de ces situations. Les candidatures sont examinées par une commission ad hoc.

Il s'agit d'un DU correspondant à une année de diplôme de niveau premier cycle et, en principe, le tarif national de licence lui est appliqué. Etant donné le public spécifique de ce DU Relier, il est proposé que ce tarif soit fixé à zéro euro. L'université s'efforcera de mobiliser des sources de financements spécifiques afin de couvrir les frais induits par cette formation.

Rapporteur : Christophe DE CASTELJAU

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le tarif du DU Relier pour un montant de zéro €.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	6
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 18 décembre 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



RELEVÉ DE DÉCISIONS

du conseil de la Faculté des langues

Vote électronique du 4 novembre 2024

Les votants ont exprimé leurs votes par le biais d'un sondage anonyme. Chaque votant disposait d'un lien unique, non-réutilisable.

Liste des votants (19) : Pia Acker ; Peter Andersen ; Emmanuel Béhague ; Laure Chevy ; Thierry Grass ; Sandrine Haenel ; Thomas Haessig ; Hélène Ibata ; Jean-Luc Koch ; Monica Manolescu ; Susanne Marten ; Marie-Hélène Maux ; Nuzha Moritz ; Nader Nasiri-Moghaddam ; Dorine Parmentier ; Floriant Rostoucher ; Sandra Schaal ; Eric Vallet ; Maria Zerva

1) Tarif DU Relier

Votes favorables : 19 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0
Le tarif est approuvé à l'unanimité.

2) Dossier d'accréditation centre CLES

Votes favorables : 19 ; vote défavorable : 0 ; abstentions : 0
Le dossier est approuvé à l'unanimité.

Le 6 novembre 2024

Le Doyen
Thomas MOHNIKE
Faculté des langues

